

Cher Confrère,  
Madame, Monsieur,

Lille, le 16 aout 2022

Une femme sur dix est victime de violences conjugales or vous êtes amené.e à tisser un lien de confiance privilégié avec vos patient.e.s. Ce lien de confiance s'instaure de diverses façons : l'accès au domicile pour certains, la rencontre avec l'entourage ou encore lors de consultations de suivi médical spécifique. Par ces approches complémentaires, votre rôle est prépondérant dans la phase de repérage des violences mais également dans l'accompagnement des victimes : les femmes et leurs enfants. Par vos retours de terrain, nous vous savons sensibles à la question mais également parfois en difficultés dans l'accompagnement de ces femmes et enfants.

L'Union des 10 URPS Hauts-de-France se mobilise, en partenariat avec le Réseau de Santé en Périnatalité OREHANE, afin de répondre à vos questions et vous aider dans votre pratique autour **du repérage, de la prise en charge et de l'orientation des victimes de violences conjugales**, en vous conviant à une soirée de sensibilisation pluriprofessionnelle territorialisée.

Cette soirée sera l'occasion d'aborder les sujets suivants :

- Les multiples formes de violences conjugales et le cycle de la violence ;
- La posture du professionnel de santé : comment aborder le sujet avec la victime ?
- Repérage et prise en charge : avoir des repères pour accompagner et orienter vers une prise en charge adaptée sur le territoire.

Mardi 13 Septembre 2022 à 20h

Salle de l'Obélisque - Ter, 4 Route de Creil - 60300 Senlis

Pour vous permettre de partager vos expériences et identifier les professionnels ressources de votre territoire, cette soirée réunira les libéraux biologistes, chirurgiens-dentistes, gynécologues, infirmier.e.s, masseurs-kinésithérapeutes, médecins généralistes, orthophonistes, orthoptistes, pédiatres, pédicures-podologues, pharmaciens et sages-femmes ; les professionnels des services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) (médecins, sages-femmes, puéricultrice, psychologues, etc.) ainsi que les professionnels des établissements de santé.

Pour une bonne organisation de la soirée et notamment de la convivialité, nous vous prions de bien vouloir **renvoyer votre inscription au plus tard le 5 Septembre**.

Espérant vous compter parmi les participants à cette soirée, veuillez agréer, cher Confrère, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Dr Bruno Stach  
Président de l'URPS Médecins Libéraux  
Au titre de l'Union des  
URPS Hauts-de-France



Dr Bernard Bailleux  
Président du Réseau OREHANE



Docteur Richard Cassé  
Président de la CPTS Sud Oise



Action financée par

En partenariat avec



## COUPON REPONSE


à retourner à l'URPS Médecins Libéraux

Site d'Amiens

27 Avenue d'Italie

80 000 AMIENS

 [claire.decayeux@urpsml-hdf.fr](mailto:claire.decayeux@urpsml-hdf.fr)

 03 22 33 35 55

Dr/M./Mme \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**PARTICIPERA** à la soirée de sensibilisation « Violences conjugales » du Mardi 13/09/2022 à la salle de l'Obélisque - Ter, 4 Route de Creil - 60300 Senlis

**SERA ACCOMPAGNÉ(E)** de (préciser Nom, Prénom) :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**NE PARTICIPERA PAS**

Les informations recueillies à partir de ce talon-réponse font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'URPS ML HDF pour les finalités suivantes : assurer la gestion administrative de ce dossier ainsi que celle de nos contacts et partenaires, envois d'informations sur la santé dans notre région. Les destinataires des données sont exclusivement les permanents et élus de l'URPS ML HDF ; nos informations ne sont jamais divulguées ou cédées à quelque titre que ce soit. Nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Conformément à la [loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée](#), et au [Règlement européen \(REPD\) n°2016/679/UE](#) du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous disposez d'un [droit d'accès, de rectification](#), de portabilité, d'effacement ou encore de limitation du traitement des données (conservées aussi longtemps que nécessaire) qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser à Emmanuelle Werbrouck, Déléguée à la protection des données : [dpo@urpsml-hdf.fr](mailto:dpo@urpsml-hdf.fr) ou par courrier. En savoir plus sur vos droits : <https://www.cnil.fr/>